

## **SEYNOD**

commune déléguée d'Annecy







**ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES** 

Lundi et jeudi 5h à 12h à partir du 03/11/25

Mercredi semaine paire 12h30 à 19h30

Mercredi

**EMBALLAGES** 

**ET PAPIERS** 

5h à 12h

Collecte maintenue

En cas de jour férié

Jours

de

collecte

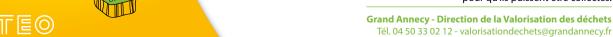
Collecte maintenue uniquement pour les maisons

Du 1er juin au 31 août

Collectes de l'après-midi décalées de 19h30 à 2h30

Merci de sortir les bacs : la veille après 19h si la collecte a lieu le matin ou avant 12h pour les collectes prévues l'après-midi et de les ranger après collecte. En cas de neige, n'oubliez pas de dégager vos bacs et leurs accès

pour qu'ils puissent être collectés.



## **EMBALLAGES ET PAPIERS**

Bien vider les emballages, inutile de les laver, les déposer dans le bac jaune, séparés les uns des autres et sans sac.



Bouteilles et flacons plastiques



Briques alimentaires et emballages en carton



Tous les papiers



Tous les autres emballages en plastique



Tous les emballages en métal



emballages métalliques





## **EMBALLAGES EN VERRE**



Sans bouchon, ni couvercle



COMPOSTAGE



Composteur gratuit sur demande (formulaire sur www.grandannecy.fr)

## ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES

Vaisselle cassée (assiettes, verres, tasses...), mouchoirs, couches, brosse à dents, paille...

À jeter en sac fermé dans la poubelle ou conteneur des déchets non recyclables.













Les autres déchets (meubles, électroménagers, cartons, produits chimiques...) sont à déposer à la déchèterie. + d'infos : **www.grandannecy.fr**